CERTIFICAT QUALIBAT

NUMÉRO **E-E82779** **VALABLE JUSQU'AU** **18/09/2027**

ÉDITÉ LE 06/10/2026

SITUATION ADMINISTRATIVE ET JURIDIQUE

Date de création : 19/01/1998

Forme juridique : SARL

Capital : 2 400

Registre du commerce ou répertoire des métiers :
RC LA FERRIERE 1998B00001
Siret : 415 004 308 00029
Code NACE : 4399C
Numéro caisse de congés payés : 5421794
Assurance Responsabilité Travaux :
AXA FRANCE IARD 4822545904

Assurance Responsabilité Civile :
AXA FRANCE IARD 4822545904
Situation fiscale et sociale : A jour au 31/08/2026

Raison sociale : SARL BERNARD PAILLAT

41 ZI DU BOIS IMBERT
85280 LA FERRIERE

Téléphone : 02 51 40 61 19 **Fax :** 02 51 40 64 70
Portable : 06 74 35 15 23
Responsabilité légale :
PAILLAT THOMAS GÉRANT

Site Internet : http://www.maconnerie-paillat.fr
E-mail : contact@maconnerie-paillat.fr

Effectif moyen : 12 **Tranche de classification :** EFF2 **Chiffre d'affaires H.T. :** 1 097 676 **Tranche de classification :** CA4

QUALIFICATION PROFESSIONNELLE

Code	Qualification(s) en cours de validité	Effectif	* Date d'attribution
2111	Maçonnerie et ouvrages en béton armé (Technicité courante)	10	29/06/2023
3101	Tuiles à emboîtement ou à glissement	2	29/06/2023
	Nombre total de qualifications : 2		

* ou du plus récent renouvellement

La durée de validité d'une qualification est de 4 ans ou 2 ans (PROB) sous réserve que l'entreprise ait satisfait au contrôle annuel de suivi.
Lorsque le code à 4 chiffres de la qualification ou de la certification est complété par la mention d'un niveau de technicité, cela implique que l'entreprise est réputée pouvoir aussi effectuer les travaux relevant des qualifications ou certifications du ou des niveau(x) de technicité inférieur(s) à celui qu'elle détient.

LE PRÉSIDENT DE QUALIBAT

Gérard SÉNIOR

SIGNATURE DU TITULAIRE

Signé par QUALIBAT

06/10/2026 09:52

Version 01-2025

La (ou les) qualification(s) attribuée(s) à cet établissement atteste(nt) de sa conformité aux exigences du « référentiel pour l'attribution et le suivi d'une qualification professionnelle d'entreprise et la délivrance du certificat » et aux exigences associées aux qualifications mentionnées ci-dessus, en vigueur à la date de la demande. Ces exigences découlent de la norme NF X50-091.